

Gilly, le 06/11/2025

PV n°15 de la Commission administrative de contrôle des feuilles du 06/11/2025

**Présents : MM. Christophe NOTELAERS
Philippe BOLSENS
Joseph TURRISI**

Un premier tri des feuilles du week-end a été fait par Mr Turrisi la veille de la réunion de ce jour.

PC16 – Document non présenté

Néant

PC 22 – Arbitre absent

Néant

PC 28 – Délégués absents ou non affiliés (U12/U10/U8/U6)

Néant

PC 48 – Feuilles incomplètes

Néant

PC 48 – Feuilles non synchronisées/retrées dans les délais

Néant

PC 66 – Résultat non communiqué dans les délais

Néant

PC 73 – Forfaits

Néant

PC 76/73 - Forfait administratif

Néant

Néant

PC 33 B – Absence Licences de coach

=====

Seniors :

102017 : R Blaregnies BC (1106) / 104115 : BC Ecaussinnes (0887) / 105087 : CB Royale Fraternité (0176) / 105131 : BCJHP Quiévrain (2727) /

107012 : BC Ecaussinnes (0887) / 108131 : BCJHP Quiévrain (2727) / 112056 : BBC Tournai (2320) / 112056 : REBC Templeuve (0496) /

Jeunes :

121072 : BC Silly (2691) / 123163 : Tremplin Mouscron (1846) / 124097 : BC Silly (2691) / 124097 : ASTE Kain (1759) / 134052 : TEF Kain (0958) / 141105 : BCJS Estaimpuis (2636) / 142024 : BC Ecaussinnes (0887) / 143043 : BCJS Estaimpuis (2636) / 143043 : BBC Tournai (2320) / 143103 : BCJS Estaimpuis (2636) / 143203 : Tremplin Mouscron (1846) / 145072 : CB Royale Fraternité (0176) / 145072 : CB Royale Fraternité (0176) / 145075 : BC Silly (2691) / 150103 : BCJS Estaimpuis (2636) /

Coupe du Hainaut Seniors – week-end du 02/11/2025

PC73 : Forfait administratif

229012 : Fémina Docherie A – RE Pont-de-Loup B : 20-00 (application du Pt 4 du règlement de la coupe seniors – une joueuse ayant été alignée en R2 ne peut pas participer à la coupe du Hainaut)

PC33 : absence licence technique de coach

229009 : SL Ellignies Ste-Anne (1755)

Coupe du Hainaut Jeunes – week-end du 26/10/2025

PC33 : absence licence technique de coach

241018 : BC Silly (2691) / 241024 : BCJS Estaimpuis (2636) / 345049 : JS Péruwelz (1355) / 345049 : RBC Marcinelle (0146) /

Coupe du Hainaut Jeunes – week-end du 02/11/2025

PC73 : Forfaits

346002 : JS Soignies – TEF Kain : 20-00 AP
347021 : Tremplin Mouscron – ABC B Péronnes : 20-00 AP
348020 : JS Cuesmes – Tremplin Mouscron : 20-00 AP

PC33 : absence licence technique de coach

241020 : BC Mons Capitale (1845) / 241021 : BBC Tournai (2320) / 241022 : CEP Fleurus (0069) / 342021 : JS Soignies (0939) / 342018 : UBC Quaregnon (1567) / 342024 : CB Royale Fraternité (0176) / 343053 : JS Stambruges (1208) / 343054 : DPK Carnières Morlanwelz (1408) / 343052 BC L'9 Flénu-Frameries (2500) / 343052 : RCBE 2000 (1325) / 343049 : BCJS Estaimpuis (2636) / 344050 : Warriors Basket Club (2747) / 344050 : BCJS Estaimpuis (2636) / 344052 : JS Péruwelz (1355) / 344049 : CEP Fleurus (0069) / 345056 : JS Luttre (0981) / 345052 : BCFO Seneffe (1424) / 346008 : BC Maccabi Charleroi (0145) / 347018 : TEF Kain (0958) / 347022 : Rapido BCTL (1620) / 349020 : Tremplin Mouscron (1846) /

Mutations administratives accordées : Néant

Matches amicaux/tournois autorisés : GGBC Colfontaine (2653), Spirou Basket (0284), RBC Marcinelle (0146), BC AMLL (1592), UBLF (1453)

Forfait général : Néant

Secrétariat :

Mme Delphine Vandystadt : Reçu PV n°4 du CJP, séance du 28/10/2025

Mr Albert De Smet : Reçu ordre du jour de la séance du CJP du 13/11/2025

Mr André Hancotte : Reçu PV n°13 du 06/11/2025

Mr Grégory Périni : Reçu PV n°10 du 30/10/2025

Organisation des finales des coupes du Hainaut :

Liste des clubs ayant demandé à recevoir le cahier des charges : BCJS Estaimpuis (2636), Spirou Basket (0284), JS Dottignies (2678), CEP Fleurus (0069), BGBC Celles (2428)

Liste des clubs ayant accepté le cahier des charges : BCJS Estaimpuis (2636), JS Dottignies (2678), Spirou Basket (0284)

Rappel à tous les clubs :

Il est de la responsabilité du club visité de vérifier que la feuille électronique (de séniors jusqu'à U12 inclus) est bien synchronisée et finalisée et que le résultat est bien transmis sur BigCaptain. Cela doit être fait le jour du match à minuit au plus tard.

Pour les matchs U10 : les résultats doivent être encodés dans BigCaptain et les feuilles scannées renvoyées à feuilles@baskethainaut.be pour le lundi midi au plus tard.

Pour les tournois 3&3 U6/U8 : les feuilles scannées doivent être renvoyées à minibasket@baskethainaut.be pour le lundi midi au plus tard.

Rappel des obligations des clubs :

Toute déclaration de forfait général ou de forfait pour un match doit être envoyée à forfait@baskethainaut.be

Modifications calendrier : Toutes les demandes seront adressées, par le secrétaire ou le responsable calendrier officiel du club demandeur au responsable par e-mail (calendrier@baskethainaut.be)

- Toute demande doit comprendre :
- le matricule du club demandeur
 - le numéro du match
 - les date et heure initiales
 - les date et heure modifiées
 - l'accord de l'adversaire (échange d'e-mails)

Il n'est pas tenu compte des demandes incomplètes.

Toute demande doit être introduite AVANT les date et heure initialement prévues.

Attention : Toute demande de modification devra être envoyée pour l'avant-veille du jour du match à 23h59 au plus tard. Passé ce délai, la demande sera refusée.

Il n'y a pas de report « à une date ultérieure ».

Philippe BOLSENS

Christophe NOTELAERS